

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 8 octobre 2004

LETTRE DU 8 OCTOBRE 2004

Chère collègue, cher collègue,

L'été se prolonge dans l'automne qui, n'y voyant que du feu, multiplie les journées ensoleillées. Avec vous, je souhaite que ça dure! Dans un autre ordre d'idées, vous aurez deviné – car vous êtes malins! – que je vais vous entretenir du sujet de l'heure : la nomination de la personne qui comblera le poste de recteur qui deviendra vacant le 1^{er} juin prochain.

NOMINATION DU PROCHAIN RECTEUR (RECTRICE)

Le processus enclenché par l'Assemblée universitaire le 15 mars 2004, lequel conduira l'Université à combler le poste de recteur, se poursuit selon l'échéancier prévu. Ma lettre du 1^{er} septembre dernier faisait état des étapes franchies alors; il importe maintenant que je vous affranchisse des événements survenus depuis.

Tout d'abord, deux personnes dont le nom avait été mis de l'avant initialement, ont demandé que leur nom soit retiré de la liste. Il s'agit de Roseann Runte, présidente de la Old Dominion University (Virginie) et de Jacques Turgeon, doyen de la Faculté de pharmacie. FORUM, publiait, le 30 août, la liste résiduelle des sept personnes encore en lice.

Subséquemment, trois autres personnes : messieurs Jacques Frémont, professeur titulaire, Faculté de droit, Joseph Hubert, doyen de la FAS et Jean Rochon, m.d., ancien ministre du gouvernement de Québec ont demandé que leur nom soit retiré de la liste. Dans une déclaration qu'il signait dans le numéro de FORUM du 20 septembre, le doyen Joseph Hubert faisait état des raisons qui ont motivé sa décision. Conséquemment, en date du 15 septembre, les candidatures en lice étaient celles de Suzanne Fortier, Mireille Mathieu, Marc Renaud et Luc Vinet.

Le 21 septembre, le Comité de consultation tenait un débat public à l'intention de la communauté universitaire. Parmi les personnes mises en candidature, seules mesdames Mathieu et Fortier s'y sont présentées, les deux autres candidats ayant décliné l'invitation en se prévalant de l'option que leur permettent les dispositions des statuts.

FORUM, dans son édition du 27 septembre, rapporte longuement les propos tenus par les deux candidates en matière de consolidation et de développement des acquis de l'Université de Montréal sur la scène internationale. Mesdames Fortier et Mathieu ont également commenté les sujets abordés par les intervenants dont, notamment, l'avenir du CHUM, le financement des étudiants aux cycles supérieurs, la place et le rôle des composantes de la communauté universitaire dont, tout particulièrement, celles des chargés de cours, du personnel de soutien, des cadres et des professionnels.

Le 4 octobre, l'Assemblée universitaire a tenu un scrutin indicatif au cours duquel chaque membre présent a inscrit, dans un ordre préférentiel, au moins deux noms parmi ceux qui apparaissent dans la liste. Le tableau suivant fait état des résultats du scrutin.

EN LICE	Nombre 1 ^{er} choix	Nombre 2 ^e choix	Nombre 3 ^e choix	Résultats* pondérés
FORTIER, Suzanne	35	37	4	183
VINET, Luc	29	14	9	124
RENAUD, Marc	10	22	7	71
MATHIEU, Mireille	9	10	7	54

* Pondération : 1^{er} choix = 3 points; 2^e choix = 2 points; 3^e choix = 1 point

Le Comité recevra, au cours des mois d'octobre et de novembre, les personnes qui désirent se faire entendre individuellement ou en groupe. Pour rencontrer le Comité, généralement pour une période de 15 minutes, il suffit de communiquer avec son secrétariat [(514) 343-7531], le calendrier des rencontres étant disponible sur le site web approprié.

En décembre, le Comité rencontrera, à tour de rôle, les personnes en lice. Puis, poursuivant ses réflexions et ses délibérations au cours des mois de janvier et de février, le Comité présentera ses recommandations au Conseil de l'Université en s'en tenant exclusivement aux personnes proposées pour le scrutin. Les statuts stipulent que « le Conseil nomme recteur la ou l'une des personnes que le Comité recommande, ou toute autre personne après avoir consulté le Comité ».

L'importance de l'opération en cours ne peut nous échapper car l'avenir de l'Université, dont les acquis proviennent en grande partie des efforts que nous avons consentis, nous tient vraiment à cœur. Vous aurez certes compris que l'Association, qui n'a point de mandat à cet effet, ne saurait se prononcer sur les mérites relatifs des candidats en lice. Toutefois, le Conseil est convaincu que l'APRUM doit se manifester; conséquemment, il définira, lors de sa réunion du 21 octobre, les modalités selon lesquelles un texte pourrait être porté à l'attention du Comité. Il ne serait question, cela va de soi, que des enjeux généraux auxquels les membres de l'APRUM pourraient très

généralement souscrire. Je vous invite, avec insistance, à rencontrer le Comité et à lui faire part de vos commentaires et de vos préférences car il importe, au plus haut point, que le Comité connaisse votre opinion.

NÉCROLOGIE

Tout dernièrement, soit le 14 septembre 2004, s'éteignait le presque centenaire Walter Heumann professeur retraité du Département de chimie. En compagnie d'un petit groupe de collègues nonagénaires dont il était le doyen, il nous précédait sur le trajet temporel de la vie.

Tchèque de naissance, Walter Heumann poursuit avec succès des études qui lui permettent d'obtenir, à la célèbre Université Charles de Prague, un doctorat ès sciences (chimie et physique). Il entreprend alors une carrière en chimie industrielle dans des entreprises sises en Belgique, en Tchécoslovaquie, en France et au Danemark dans des circonstances fortement influencées par le conflit mondial (1939-1945). Ayant émigré au Canada, il œuvre (1952-1953) dans les laboratoires montréalais de la firme Ayerst, McKenna et Harrison puis accepte un poste au Département de chimie de l'Université.

Il entreprend alors la partie universitaire de sa carrière de chimiste où il franchit normalement les étapes : agrégé (1957) et titulaire (1964). En tant que spécialiste de la chimie analytique, il s'emploie avec zèle, détermination et dans un style marqué au coin d'une grande exigence professionnelle, à bien former ses étudiants pour lesquels il prépare des textes appropriés en analyse qualitative et en analyse volumétrique.

Auteur d'une quinzaine de publications, Walter Heumann participe au congrès international de chimie tenu à Prague en septembre 1961 à titre de délégué de l'Université. Toujours disponible, il n'a cessé d'apporter une collaboration fort appréciée aux collègues qui ont fait appel à ses services.

PAR-CI, PAR-LÀ

Je suis encore étonné – serait-ce par naïveté? – de constater que les sujets traités dans les Grains de sagesse ou abordés dans les missives que je vous envoie ne suscitent que peu d'intérêt et si l'on en juge par le très petit nombre de commentaires reçus au secrétariat de l'APRUM. Serait-ce que la ligne mélodique empruntée jusqu'ici ne vous convient pas ou que la partition utilisée devrait être radicalement étoffée? Quoi qu'il en soit, les membres du Conseil sont à l'écoute; profitez-en et faites profiter les collègues de vos réflexions.

Les déjeuners du 3^e jeudi au restaurant Chez Lévêque au 1030, rue Laurier Ouest vous fourniront l'occasion, les 21 octobre et 18 novembre prochains, d'échanger avec les collègues et de signaler aux membres du Conseil les sujets qui vous intéressent. Le

Conseil est tout oreille même si certains membres deviennent, un tantinet, « paresseux de la feuille ».

Ne manquez pas d'assister à l'Assemblée générale des membres du Régime de rentes de l'Université qui aura lieu le 27 octobre prochain à 15h30, au pavillon Roger-Gaudry. On y fera le point sur l'exercice 2003 et sur les éléments déjà observables pour les 3 premiers trimestres de 2004.

Que la précieuse sérénité laborieusement acquise au cours des dernières décennies atténue l'effet des ratés d'un organisme progressivement fragilisé par le temps qui passe... inexorablement! Voilà le souhait que je formule à votre intention.

Et je vous tire la révérence!

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp